



JOURNAL COMMUNAL

Le Blason de VIEUX-RENG

« De gueules à une étoile à douze rais d'or »

N° 215 Décembre 2016

Vous pouvez retrouver ce journal et les précédents en intégralité sur le site www.vieux-reng.fr



Carte de vœux réalisée par les élèves de
la classe des CM

La nouvelle année approche à grands pas et vous recevrez beaucoup de bons souhaits de la part de vos proches et amis.



Il en est de même pour le Conseil Municipal qui vous présente ses meilleurs vœux pour vous-même et votre famille : vœux de santé, de bonheur, de prospérité. Que tout ce que vous pouvez espérer puisse se réaliser !

Bonne année 2017 !

Le Maire
Philippe BRASSELET
et le Conseil Municipal

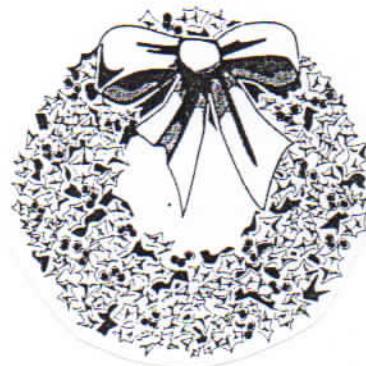
VŒUX DU MAIRE

Vous êtes, toutes et tous, cordialement invités à participer à la Cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 8 janvier à 10 h 30 à la Salle des Fêtes.

Au cours de la cérémonie, des récompenses seront remises :

- ✓ Aux participants du concours des maisons fleuries par la Municipalité,*
- ✓ Aux participants du concours des illuminations des fêtes de fin d'année par le Comité des Fêtes,
- ✓ Aux élèves de l'Ecole qui ont participé au concours « Mémoire Vivante ».

* Les personnes qui se sont inscrites pour participer au concours des maisons fleuries sont priées d'être présentes afin de bénéficier des lots offerts par la Municipalité.



CONGES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé :
du 26 décembre au 2 janvier inclus.

Des permanences seront assurées :

- ✓ le mardi de 19 h à 20 h,
- ✓ le vendredi de 18 h à 19 h,
- ✓ le samedi de 10 h à 12 h.



En cas d'urgence, vous pouvez appeler au :

- ✓ 03 27 67 96 83 ou au
- ✓ 03 27 67 96 58.

REUNION DE CONSEIL DU 18 OCTOBRE 2016

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BANGOURA D., BLANCHARD F., GENTILE S., LISSE A., MONTEIL V., MAGHE A., ROUSSEL F., STOCKER M.

Excusé : Mr : LIENARD C.

Absents : Mme et Mr : GROLLEAU J., GOWARZEWSKI N.

Sujets :

- Mise en conformité des statuts de l'Agglo (CAMVS) au 1^{er} janvier 2017 pour l'application de la Loi Notre
- Mise en conformité des statuts de l'Agglo (CAMVS) : en matière de développement économique au 1^{er} janvier 2015, toujours en application de la Loi Notre
- Délibération modificative de 35 133 € du compte 62 876 vers le compte 73 921
- Problème de chauffage au niveau mairie et école suite aux inondations de juin : après accord de l'assurance de la semaine dernière, la chaudière sera remplacée pendant les congés de la Toussaint
- Réfection de la Voie de Boussois : une remise de prix sera demandée à l'Agglo
- Ferme du Centre : suite à une 2^{ème} remise de prix d'honoraires par les architectes, nous recontacterons les 2 architectes les mieux placés
- Avis favorable pour la prise en charge des frais d'avocat pour défendre le dossier de désamiantage de la Ferme du Centre
- Société de pêche : l'association n'est pas dissoute (voir article)

NAISSANCES

Jao BLÜGE
Matisse LAFEUILLE
Zoé GRAVET
Camille JOUNIAUX

69, rue Aimable Liénard
34, rue de Maubeuge
8, place de l'Eglise
22, rue du Brûle



OBJETS TROUVES

Pots de confiture (Repas des Anciens)

VIEUX RENG EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

- ✓ Mr et Mme ALLA – DEMOUSTIER Gérald
- ✓ Mr et Mme JOUNIAUX – GYMBOLISTA Stéphane
- ✓ Mr et Mme WASTIAUX – GAU TISIADOIS Samuel
- ✓ Mr et Mme BRASSELET – LEROY Vincent

17, rue Aimable Liénard
22, rue du Brûle
12a, rue du Hameau
35, rue du Radeau

NOËL DANS LA COMMUNE

Coquilles de Noël :

Elles seront distribuées aux habitants de la commune :

- Agés de 63 ans et plus
- Enfants nés à partir de 2002
- Bénéficiaires du C.C.A.S.

Il sera distribué une coquille et 5 oranges le **samedi 17 décembre à domicile en présence du Père Noël.**

Soyez présents aux heures de passage indiquées ci-dessous.

Tout absent ne pourra bénéficier de cette distribution. **En cas d'empêchement, veuillez le faire savoir aux heures d'ouverture de la Mairie pour le 16 décembre.**

9 h à 11 h :	Rue du Mazy Rue Aimable Liénard Rue de l'Olletiaux Rue de Grand Reng
11 h à 12 h 30 :	Rue de Marpent Rue du Radeau Rue du Hameau Rue de Wachu Rue de la Ronde Epine Rue du 8 mai 45
14 h à 15 h :	Rue de Maubeuge Rue de la Joncquière Rue de la Tourette Rue Goffeaux
15 h à 16 h 30 :	Rue de Quéniau Rue de Binche Rue de l'Eglise Place de l'Eglise
16 h 30 à 17 h 30 :	Place de la Mairie Rue des Ecoles Place Raoul Henry Rue du 11 novembre Rue du Brûle



NOËL DANS LA PAROISSE

La messe de Noël sera célébrée à VIEUX - RENG le samedi **24 décembre à 19 heures** avec la participation des enfants dans la traditionnelle crèche vivante.

L'école en cette fin d'année 2016...

En début d'année, les élèves ont participé à des ateliers de jardinage organisés par Mr Brasselet.

La classe de CE1 CE2 a pu découvrir et pratiquer le volley-ball avec Mr Guiquerro, les classes de GS CP et CM1 CM2 pourront bénéficier d'ateliers volley-ball également plus tard dans l'année, nous remercions Mr Guiquerro du temps qu'il nous accorde pour faire découvrir et aimer ce sport.

La classe de CM1 CM2 a participé au concours de mémoire vivante, le résultat se fera pendant la cérémonie des vœux de Mr Le Maire.

Merci à Mr Girard et Me Bombled qui ont permis le bon déroulement de ce projet.

Nous remercions les enfants et les parents pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre, pendant laquelle les enfants ont chanté la Marseillaise.

Merci à l'association « Usep » qui a organisé une vente de fleurs de la Toussaint, les bénéfices serviront aux élèves pour participer à des activités sportives.

La fin d'année est toujours riche en activités pour les élèves....

Le mardi 6 décembre, le comité des fêtes a offert une séance de cinéma aux élèves. Ils ont ainsi pu voir :



Cette projection a été suivie d'une distribution de cadeaux et de friandises offerts, aussi, par le comité des fêtes.

Merci à l'association « les amis de l'école », pour toutes les activités mises en place :

- préparation d'un goûter de Noël pour les élèves avec la venue du père Noël.
- organisation d'un marché de Noël avec l'USEP.

Ce marché de Noël aura lieu le jeudi 15 décembre à partir de 14h à la salle des fêtes

Vous y trouverez des objets fabriqués par les amis de l'école et l'USEP, ainsi que des fabrications réalisées par les élèves en partenariat avec ces 2 associations.

Les élèves et les enseignants ont préparé un petit spectacle de chants qui débutera à 17 heures. Boissons et pâtisseries vous seront également proposés. Les fonds récoltés nous permettront de réaliser des actions tout au long de l'année.

Venez nombreux !



L'équipe enseignante et les élèves vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

TRAVAUX



- Entretien du cimetière, des espaces verts et massifs floraux
- Rebouchage des nids de poule
- Révision de l'éclairage public
- Entretien des bâtiments communaux et de la voirie
- Dalle dans la chaufferie de l'Ecole Primaire afin de recueillir les eaux par une pompe vide cave
- Réfection de la rambarde rue Goffeaux suite aux inondations
- Elagage dans les ruelles
- Pose d'une nouvelle chaudière à la Mairie-Ecole
- Travaux dans le logement de l'Ecole
- Mise en peinture des rambardes à la Salle Polyvalente
- Mise en accessibilité de l'accueil de la Mairie et du bar de la Salle des Fêtes

DON DE MATERIEL

A nouveau, nous tenons à remercier les personnes qui nous ont offert un congélateur ce trimestre : celui-ci complètera le matériel de la Salle des Fêtes.

NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 2 octobre : Repas (Espace et Bien Être)
- 4 « Cinéma : « Peter et Elliott le Dragon »
- 8 « Concours de belote (Volley Ball)
- 31 « Défilé d'Halloween (Comité des Fêtes)
- 8 novembre : Cinéma : « Radin »
- 11 « Cérémonie commémorative
- Brocante (Comité des Fêtes)
- 19 « Atelier parents – enfants « Matin gourmand » (réalisation de 3 recettes et importance du petit déjeuner (Agglo)
- 30 « Soirée Jazz : MANASWING (Théâtre du Manège)
- 10, 11 décembre : Noël des Créateurs

NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- 17 « Distribution des coquilles et oranges (Municipalité)
- 8 janvier Cérémonie des vœux
- Remise des récompenses des Maisons Fleuries (Municipalité)
- Remise des récompenses des maisons Illuminées (Comité des Fêtes)
- Remise des récompenses « Mémoire Vivante »
- Cinéma : « Demain tout commence »
- 7 février : Cinéma
- 5 mars : Bourse Multi-Collections (Amis de l'Ecole)
- 7 « Cinéma

P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)



La première rencontre a eu lieu avec des membres de l'Agglo et de l'Adus (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre) afin de présenter le projet P.L.U.I.

Il sera possible à tout propriétaire qui le souhaite de signaler à l'Agglo les terrains qu'il souhaiterait urbaniser (au cours du 2^{ème} trimestre 2017), sachant que les nouvelles règles d'urbanisation limiteront les zones constructibles à des zones déjà urbanisées.

Nous vous tiendrons au courant des prochaines rencontres.



SOCIETE DE PECHE

Dans le journal communal de Juillet 2016, nous vous annoncions que la Société de Pêche était dissoute par arrêté préfectoral.

Monsieur Pascal BLÜGE, son Président, nous demande de corriger nos propos car l'association n'est pas dissoute.

Voici le paragraphe de cet arrêté qui précise que l'arrêté du 8 mars 2007 est abrogé et que les agréments du président et du trésorier de ladite association sont retirés.

ARRÊTE

Article 1 - L'arrêté préfectoral portant agrément de l'association « Les Cabots » à VIEUX-RENG en date du 8 mars 2007 est abrogé.

Les agréments du président et du trésorier de ladite association sont également retirés.

Nous avons donc estimé que l'association était dissoute.

De plus, Mr BLÜGE nous transmet un mail de la Préfecture du Nord (ci-après copie) qui stipule que l'association est toujours « active » tant que l'association ne déclare pas sa dissolution et que le retrait d'agrément empêche l'association d'exercer certaines activités.

Le 05/09/2016 16:07, CLARISSE Isabelle - 59 NORD/PREFECTURE/DRLP/DRLP3 (par AdER) a écrit :

Bonjour Monsieur Flourez,

Les greffes des associations ne prennent pas d'arrêtés de dissolution.

La dissolution fait l'objet d'une déclaration, par l'association elle-même, auprès du greffe des associations, qui enregistre cette dissolution et délivre le récépissé de déclaration.

A l'heure actuelle, l'association en question est toujours "active", et le sera tant que l'association ne déclare pas sa dissolution.

A mon sens, le retrait de l'agrément empêche l'association d'exercer certaines activités mais ne l'empêche pas de continuer à exister en tant qu'association 1901.

A vous de juger !



CHAUFFAGE ECOLE

Suite aux inondations du 23 juin, nos chaudières du bâtiment école ont été noyées et détériorées.

Nous l'avons déclaré à notre Compagnie d'Assurances pour la prise en compte du remplacement.

Au cours du mois d'août, à plusieurs reprises, nous avons contacté notre assurance pour savoir si nous pouvions entreprendre les travaux.

On nous a répondu qu'il fallait attendre car l'arrêté de catastrophe naturelle n'avait pas encore été accordé !

Pour information, par courrier de la Préfecture, nous avons appris que « notre dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle, a été transmis le 24 août 2016 au Ministère de l'Intérieur » !!!

Aussitôt, nous avons recontacté notre assurance pour dire que la situation devenait critique pour la rentrée des classes.

Début octobre, nous avons enfin obtenu l'accord pour pouvoir remplacer le chauffage (assureur).

Le nécessaire a aussitôt été fait pour que notre chauffagiste commande la chaudière et programme les travaux (prévus pendant les vacances de la Toussaint).

En attendant, à la baisse des températures, nous avons tenté de mettre un radiateur électrique par classe (sous réserve que l'installation électrique résiste) pour relever la température ambiante de chaque classe.

Comprenez donc que nous étions désolés de la situation, mais il est anormal que, ni assurance, ni pouvoirs publics ne prennent plus rapidement les dispositions que nous avions réclamées !

L'arrêté de catastrophe naturelle vient d'être publié au Journal Officiel du 7 décembre !

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES POUR L'ANNEE 2017

Clôture des inscriptions : le 31 décembre 2016

Il vous est encore possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **31 décembre 2016** aux heures d'ouverture du secrétariat. **Attention ! Le secrétariat sera fermé à partir du 26 décembre. Voir les horaires des permanences en début de journal.**

Les nouveaux habitants sont informés que les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas faites automatiquement mais **doivent être demandées par les électeurs.**

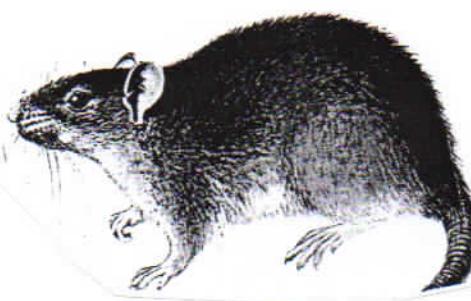
Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard, le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Vous munir :

- ✓ d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, livret militaire)
- ✓ d'une pièce attestant que l'électeur a une attache dans la commune (facture, avis d'imposition ...)

BON POUR RATIQUE

A découper selon les pointillés



A présenter en Mairie pour obtenir 400 gr de raticide/souricide à base d'avoine décortiquée (à partir du 23 janvier 2017)

Mr, Mme

N° Rue

SECURITE

Afin d'éviter la délinquance, 2 caméras de surveillance ont été posées à la salle Polyvalente et à l'Ecole Maternelle.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous invitons à vous présenter au secrétariat de la Mairie, le plus vite possible dès votre arrivée, afin de nous communiquer votre situation familiale.

La méconnaissance de ces éléments empêcherait de vous faire bénéficier de certains droits offerts par la Commune (bons de naissance, cadeaux de la fête des mères, coquilles, oranges, colis de Pâques, voyages, repas des Anciens, etc ...)

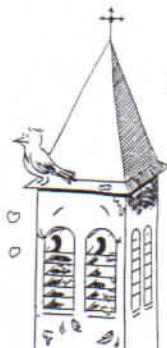
Calendrier des consultations infantiles – Année 2017

Le 4^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 16 h à la Mairie
Attention ! La consultation du mardi 27 décembre 2016 est annulée

Janvier	24	Avril	25	Juillet	25	Octobre	24
Février	28	Mai	23	Août	22	Novembre	28
Mars	28	Juin	27	Septembre	26	Décembre	26

Chaque consultation est assurée par :
 Un médecin : Mme le Docteur DUBOIS
 Une puéricultrice : Mme GUILLE

Merci de prévoir l'attestation de Sécurité Sociale et la carte vitale de votre enfant.



COMITE DE GESTION

Les inscriptions pour la location de la Salle des Fêtes à l'occasion des Professions de Foi pour l'année 2018 sont à déposer en Mairie du 1^{er} au 15 janvier.

Le tirage au sort entre les éventuels candidats sera effectué le samedi 21 janvier à 11 h à la Mairie.

UFC QUE CHOISIR SAMBRE AVESNOIS

Vous êtes un particulier, vous avez un litige avec un professionnel avec votre propriétaire, votre assureur, votre garagiste avec l'administration, etc ... Et vous souhaitez une assistance de la part de l'UFC QUE CHOISIR pour cela :

Contactez-nous :

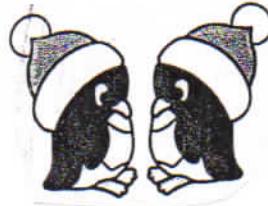
- ✓ Espace Victor Hugo – Rue Jeanne d'Arc BP 40037 59600 MAUBEUGE
 Tél. : 06 47 49 53 81 Permanence : mardi de 14 h à 17 h 30
eberiou.ufcsa@wanadoo.fr
- ✓ Médiathèque « l'oiseau Lyre » 59164 MARPENT
 Tél. : 03 27 39 33 66 Permanence : mardi de 16 h 30 à 17 h 30



Sachez que pour pouvoir vous conseiller et vous défendre, il est nécessaire que vous soyez adhérent. Cotisation annuelle de 20 €.

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

2, immeuble Albert Camus Rue Marceline Desbordes Valmore
 59600 MAUBEUGE
 Tél. : 03 27 62 99 00 – email : mjd@amvs.fr
 Du lundi au jeudi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h Vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 16 h



Etablissement judiciaire de proximité, elle exerce certaines missions judiciaires et concourt à la prévention de la délinquance. Le personnel vous accueille gratuitement pour toute question et problème de droit, vous informe et vous oriente dans vos démarches.

Pour trouver une solution amiable à de nombreux conflits, les conciliateurs interviennent gratuitement et en dehors de tout procès pour les litiges civils (commercial, professionnel, voisinage ...)



Aide au logement étudiant : une vidéo en direct des campus

A quelle occasion ?

La Caf a rencontré les étudiants lors des forums de rentrée organisés par Lille 3 et l'Edhec pour présenter l'aide au logement étudiant 100 % sur caf.fr

Une vidéo pour tous les étudiants

Pour accompagner l'ensemble des étudiants même après l'évènement, une vidéo a été réalisée et répond aux questions les plus posées pour que tous les étudiants français et internationaux qui étudient en France puissent bénéficier des astuces de la démarche sur caf.fr

GRIPPE AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

Un arrêté du Ministre de l'agriculture, publié le 6 décembre 2016, a relevé le niveau de risque à « élevé » pour l'ensemble du territoire métropolitain, ce qui implique son application à l'ensemble des communes du département du Nord.

Des mesures sont à mettre en œuvre dans les élevages de volaille.

Vous trouverez toutes les informations utiles à l'adresse suivante : <http://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Animaux/Alerte-grippe-avariaire/risque-influenza-aviaire-mesures-de-precaution>

La mise en œuvre de ces mesures est essentielle pour éviter l'installation de ce virus sur notre territoire et protéger les élevages contre le risque qu'il représente.

Mise en place du REFUS DE COLLECTE

N° Vert : 0800 306 573 www.agglo-maubeugevaldesambre.fr



Afin de diminuer les dépenses liées au traitement des déchets ménagers et de réduire l'impact sur l'environnement, un dispositif de refus de collecte sera mis en place en 2017.

Si vous ne respectez pas les bonnes consignes de tri, votre bac dédié aux emballages recyclables **ne sera pas collecté et une amende financière sera appliquée.**

Sur le territoire, **2 000 tonnes de déchets sont mal triées** chaque année, pour une dépense de **750 000 €**.

Mieux trier, c'est :

- ✓ Diviser par 2 le coût des refus de tri, soit **une économie de 375 000 €**
- ✓ Augmenter les recettes à travers **la vente des recyclables**
- ✓ Réduire le tonnage des **déchets en incinération** et donc le coût lié à leur traitement

Prix du traitement des déchets : 1 tonne de refus de tri : **374,86 €** - 1 tonne de déchets triés : **194,01 €**.

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT Septembre 2016

Un avenir d'assuré

Votre carte Vitale ? Partout avec vous

Votre carte Vitale est votre carte d'assuré social. Elle atteste de vos droits à l'Assurance maladie. Pensez à la mettre à jour au moins une fois par an et présentez-la systématiquement à tout professionnel de santé. Avec elle, plus de feuille de soins papier à envoyer, vous êtes remboursé plus rapidement.



Comment obtenir votre carte VITALE ?

Renvoyez l'imprimé que vous adressez la CPAM dès l'âge de 16 ans. Joignez une photo et une copie de votre pièce d'identité pour recevoir votre carte.

Où et quand mettre à jour votre carte VITALE ?

Sa mise à jour annuelle est obligatoire !

Dans tous les cas, faites la à chaque changement de situation aux bornes situées dans les agences CPAM, dans la plupart des pharmacies et dans certains établissements hospitaliers ou cliniques.

Vous ne retrouvez plus votre carte VITALE ?

...elle ne fonctionne plus, elle est cassée...

Déclarez la perte ou le vol depuis votre compte sur www.ameli.fr mes demandes/signaler la perte ou le vol de votre carte Vitale ou adressez une attestation sur l'honneur de perte ou de vol à votre Caisse.

Renvoyez au plus vite l'imprimé qui vous est adressé avec votre photo et la photocopie recto verso de votre pièce d'identité.



Chez votre médecin, plus pratique, plus rapide



Avis d'arrêt de travail en ligne : avec votre carte Vitale, votre médecin traitant saisit directement votre avis d'arrêt de travail en ligne. Plus d'envoi de papier !

Déclaration de médecin traitant en ligne : médecin traitant déclaré = soins mieux remboursés

Chez tous les professionnels de santé

Un remboursement plus rapide : en 7 jours seulement et plus de feuille de soins papier à renvoyer

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Décembre 2016

MON DOCUMENT D'INFORMATION

Déclarer un accident causé par un tiers

Vous êtes victime d'un accident mettant en cause la responsabilité d'une autre personne ? Déclarez dans les 15 jours votre accident en ligne à la Cram du Hainaut !

Précisez aux professionnels de santé qu'il s'agit d'un accident causé par un tiers (accidents de la circulation, accidents d'avion et de train, accidents médicaux, infections nosocomiales, dommages corporels occasionnés par des travaux publics, accidents survenus à l'étranger, coups et blessures, morsure d'animal, accidents sportifs, accidents scolaires). Ils le mentionnent alors sur la feuille de soins électronique en cochant la case "accident causé par un tiers".

Déclarez votre accident à la Cram du Hainaut sur Ameli.fr / votre caisse / vous informer / accident causé par un tiers ou par téléphone au 36 46.

Dès que vous avez déclaré votre accident, votre caisse d'Assurance maladie récupère les sommes d'argent engagées pour vos soins de santé auprès du tiers responsable de l'accident ou de sa compagnie d'assurance.



l'Assurance
Maladie

Questionnaire Accident
Je déclare mon accident causé par un tiers.

Identification

Identification de l'accident

• Nom*
Prénom*
N° sécurité sociale*
Date de naissance*
Adresse*
Code postal, commune*

Victime(s) de l'accident

Attribuer une victime

Cette démarche permet à l'Assurance Maladie de récupérer plus d'un milliard d'euros chaque année. Nous améliorons ainsi la gestion de notre système de santé. C'est bien pour tous et pour chacun. Pour la victime, rien ne change, elle est remboursée normalement par l'Assurance Maladie.

LE CLUB DE VOLLEY BALL



2016 se termine et nous voilà au milieu d'une nouvelle Saison de volley ball.

- Les Féminines occupent actuellement la 6^{ème} place en Honneur Départementale mais avec seulement 4 matches disputés et, autant de victoires. C'est la seule équipe invaincue du championnat et elles sont allées s'imposer à Tourcoing l'actuel leader. Espérons qu'elles resteront sans défaite pendant longtemps. Elles veulent retrouver la Promotion Excellence le plus rapidement possible.

Du côté des masculins le tableau est plus sombre :

- L'équipe A a gravi un échelon important en accédant à l'Honneur Départementale. Après une période d'apprentissage qui s'est soldée par 4 défaites elle vient d'enregistrer son premier succès.

Engagés sur plusieurs fronts ; ils se sont qualifiés pour les 1/4 de finales de la Coupe du Nord.

Mais en Critérium National pour leur premier match, malgré une très bonne partie, ils n'ont rien pu faire contre Louvroil A qui évolue 2 divisions au dessus.

- L'équipe B est, elle, en complète restructuration avec 5 nouveaux joueurs sur les 9 qui constituent le groupe.

Des joueurs qui débutent ou qui ont repris la compétition après plusieurs années d'arrêt. Une seule victoire pour le moment mais la deuxième partie de la Saison devrait leur être plus favorable.

- Pour les jeunes, une équipe cadet inscrite en championnat qui occupe pour le moment une très bonne 3^{ème} place sur 7 équipes engagées.
- Chez les plus petits, une dizaine de jeunes nés entre 2006 et 2010 s'initient de façon très assidue au volley ball.

Comme prévu, avec les plus grands, nous engagerons une équipe dans le championnat benjamins dès Janvier.

Notre concours de belote du 08 Octobre a réuni 21 équipes, et, s'est déroulé dans une ambiance très cordiale.

Nous sommes passés comme d'habitude dans le Village pour les désormais incontournables « Dindes de Noël » avec toujours un accueil chaleureux de votre part et nous vous en remercions.

Quelques grilles sont encore incomplètes, mais voici déjà une première liste d'heureux gagnants :

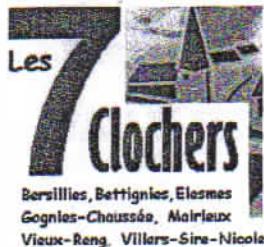
Mmes Catherine RIBEAUVILLE et Véronique DESBUISSONS ainsi que Mrs Jean Pierre MANFROY, Jean Claude DEPREZ, Patrice DAVID, Bernard DEPREZ, Thomas LEFEVRE, Jean Marie SAMIER et Raymond GAREZ. Les dindes vous seront distribuées le jeudi 22 Décembre.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de « Bonnes fêtes de fin d'année »

Et, au nom de tous les membres du « Volley Ball de VIEUX RENG», je vous présente, avec un peu d'avance, « Mes Meilleurs vœux » pour l'Année 2017.



LE CLUB

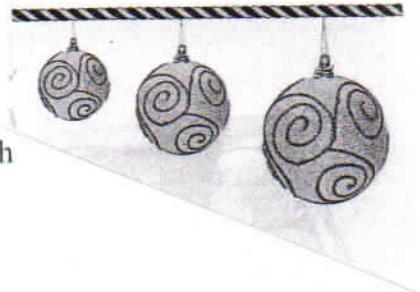


Ce dimanche 27 novembre 2016, s'est déroulée la 14^{ème} édition de la Course des Clochers à Villers. Petit rappel : la course 2015 avait été annulée par décision de la préfecture dans le cadre du plan Vigipirate, suite aux attentats.

Encore une fois, c'était une belle manifestation. Toujours autant de coureurs : 393 inscrits. Bonne ambiance, pas de problèmes sur le parcours.

Sur le 9 kms :

- ✓ 1^{er} homme : Jean Pierre LORRIAUX, dans un temps de 31'38, 17 km/h
- ✓ 1^{ère} femme : Françoise THEATE, dans un temps de 36'42, 14.7 km/h



Sur le 14.7 kms :

- ✓ 1^{er} homme : Stéphane POULET, dans un temps de 52'59, 16.6 km/h
- ✓ 1^{ère} femme : Sandrine DUHAMEL, dans un temps de 1h00'29, 14.5 km/h

A noter que Stéphane a déjà gagné en 2013 et 2014.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, comme les autres années, Luc FRANCOIS, handisport belge, et cette année, pour la première fois, le petit Rémi en goélette, accompagné par un groupe de coureurs du Galop Romain Bavaisien.

Nouveauté, cette année, en partenariat avec l'Association « Villers ça Marche », un parcours de 9,7 kms était proposé à une soixantaine de marcheurs.

A vos calendriers : 2017

Prochaines manifestations :

- ✓ **LA CHASSE AUX ŒUFS**, le samedi 15 Avril, samedi de Pâques, au fort de la Salmagne à Vieux Reng.

ATTENTION AUX PARENTS : la chasse commence à 15 h et à 15 h 10, tout est ramassé.

Ne soyez pas en retard, sinon vos enfants ne trouveront plus rien et seront déçus.

- ✓ **LE RALLYE PEDESTRE DU DIMANCHE** le 30 AVRIL, cette année c'est le village de BERSILLIES qui nous accueillera.

Pour rappel, le process a été modifié en présentant le rallye sous forme de jeu de piste, sans thème, mais des questions d'observation, des questions locales, et des jeux. Peu de possibilité de trouver les réponses sur Internet afin de donner les mêmes chances à chacun.

Là encore, beaucoup de préparation et de personnes mobilisées, alors venez nombreux, vous passerez une belle journée.

Renseignements : Jean Marie Brasselet 03 27 67 98 43 ou 06 71 51 73 53

Courriel : jeanmarie.brasselet@wanadoo.fr



FORME ET DETENTE

Au cours de l'Assemblée Générale du mercredi 30 novembre 2016, le bureau a été composé comme suit :

Présidente :	Mme Jacqueline HUMBLET
Vice Présidente :	Mme Thérèse ALLAIN
Secrétaire :	Mme Jacqueline JOURDAIN
Vice Secrétaire :	Mme Brigitte CHERONT
Trésorière :	Mme Marie Thérèse GAREZ
Vice Trésorière :	Mme Hélène CAUCHEFER



Les séances de gym ont lieu tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 à la Salle des Fêtes de Vieux Reng. Bonne et heureuse année 2017 à toutes et à tous.

LE CLUB

TEMPS LIBRE

Rappel :

Pour devenir membre de notre association, il suffit de participer au moins 5 fois à l'une de nos activités (marche, balade, vélo, soirée jeux de société). Pas de cotisation.

MARCHE :

- les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : départ du n° 49, rue de Binche à 9 h 15 précises,
- le dimanche : départ à 9 h de la Mairie.

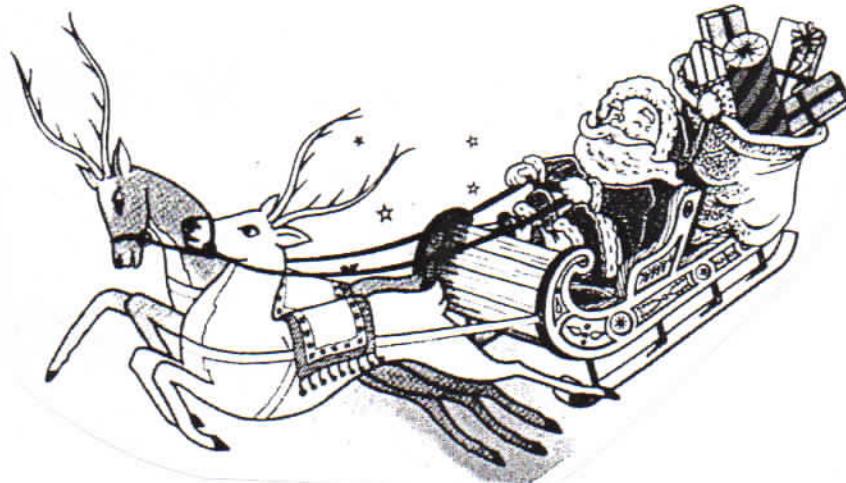
VELO :

Balade d'environ 1 heure le lundi et le mardi : départ à 18 h de la Mairie. (d'avril à octobre).

REUNIONS JEUX DE SOCIETE (belote, trio Miño, rubis cube, scrabble) :

- le dernier vendredi du mois de 18 h à 20 h à la salle de la Mairie (sauf juillet, août et décembre)

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



LE COMITE

AMIFORT

Le 03 décembre, s'est déroulée, à la salle des fêtes de VIEUX-RENG, l'Assemblée Générale de notre association. Bilan 2016 : positif !!!

Les travaux ont pris une grande ampleur surtout au niveau de l'emplacement de la tourelle au Bloc 1. Les finances sont saines, malgré le manque de subventions.

Nous avons accueilli cette année près de 1700 visiteurs, ce qui a mis du beurre dans les épinards. Le débroussaillage du terrain est en cours, et ce, grâce à l'aide apportée par des bénévoles d'une autre association. Une barrière de notre fabrication ferme le site au niveau du petit chemin vicinal.

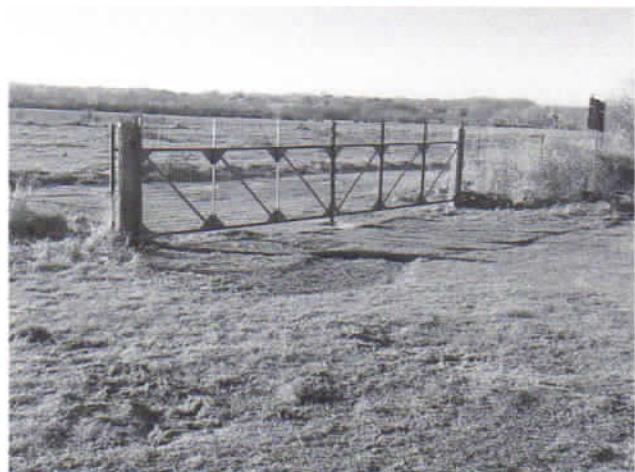
Prévisions pour 2017: continuer les travaux au Bloc 1. Le maçonnage des piliers a commencé. Maintenant nous allons être bloqués de ce côté par la météo. Des petits travaux d'entretien seront effectués pendant la mauvaise période, afin que le fort soit en état de recevoir les premiers visiteurs le dimanche 19 mars 2017.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2017.

Le président: Alain LOIRE.



Préparation d'un coffrage sur l'un des piliers au Bloc 1.



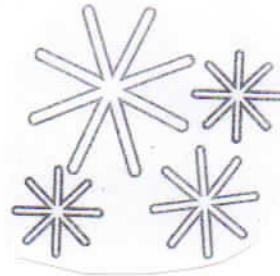
La nouvelle barrière



COMITE DES FÊTES



Chers Vieux-Rengtois,



En ce début de décembre, St Nicolas s'est invité dans notre école afin d'apporter aux enfants des friandises. Malheureusement celui étant souffrant, il n'a pu distribuer lui-même ses cadeaux, nous l'avons donc fait pour lui en espérant avoir satisfait tous nos joyeux bambins !

Avec cette année qui se termine, il est temps pour tous d'illuminer sa demeure, pour ainsi, avoir la joie de voir briller les yeux des enfants. C'est pour cette raison que nous organisons, comme tous les ans, notre concours de maisons illuminées afin de pouvoir récompenser 30 d'entre vous pour vos efforts de décoration. Notre jury passera dans la semaine avant Noël pour admirer vos habitations.

Nous pouvons, dès à présent, dresser un bilan de cette année qui fut dans l'ensemble satisfaisante à l'exception de notre brocante de Pâques ainsi que notre repas d'Halloween que nous n'avons pu faire par manque de participants, dommage ! Merci à ceux qui s'étaient inscrits et à l'année prochaine !

Pour l'année 2017, notre association vous réserve beaucoup de belles choses !! Celles-ci vous seront communiquées en tant voulu.

En cette belle fin d'année, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes.



LE COMITE

LES AMIS DE L'ECOLE

L'activité est intense à « l'atelier de Noël » en cette fin de trimestre. Il s'agit de préparer vos commandes ainsi que les marchés de Noël auxquels nous participons : celui du « Noël du fait main » et celui de l'école le 15 décembre.

Nous comptons sur vous, une fois de plus, pour assurer la réussite de ces préparatifs et nous espérons que nos décos originales et aux prix raisonnables contribueront à la réussite de vos fêtes de fin d'année.

Merci d'avance pour votre participation.

Une partie des bénéfices sera utilisée aussitôt pour offrir aux enfants une coquille, des chocolats, le goûter de Noël et pour participer à l'achat des cadeaux.



Joyeux Noël et Bonne Année à tous

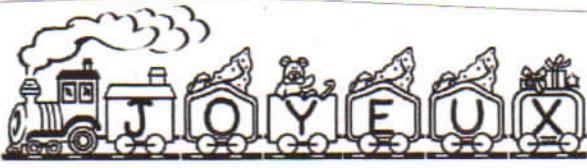
LE COMITE

JEUX

Rejoins les points de 1 à 80



A colorier



Retrouve les mots cachés

Aide le Père Noël

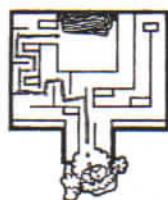
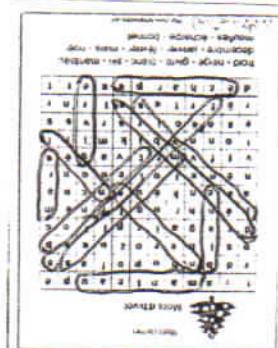
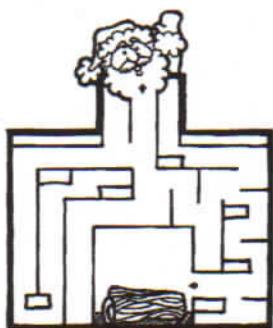
à descendre dans la cheminée

Mots cachés
Mots d'hiver

t	r	a	m	a	n	t	e	a	u	p	é
r	d	b	n	h	o	p	o	f	a	s	s
o	s	l	h	e	r	o	z	u	e	k	b
d	r	a	g	a	l	z	p	l	i	o	c
j	é	n	h	r	u	g	f	r	n	é	m
a	a	c	n	k	é	u	e	n	c	ñ	a
n	é	n	e	i	o	i	e	o	o	n	r
v	f	f	v	m	r	t	v	a	g	é	s
i	o	n	n	v	b	i	k	m	i	r	l
e	a	o	é	o	i	r	s	r	v	s	s
r	é	f	r	t	e	s	e	l	r	n	r
d	é	c	h	a	r	p	e	e	t	t	t

froid - neige - givre - blanc - ski - manteau
décembre - janvier - février - mars - noël
moufles - écharpe - bonnet

www.les-idees.com www.les-idees.com

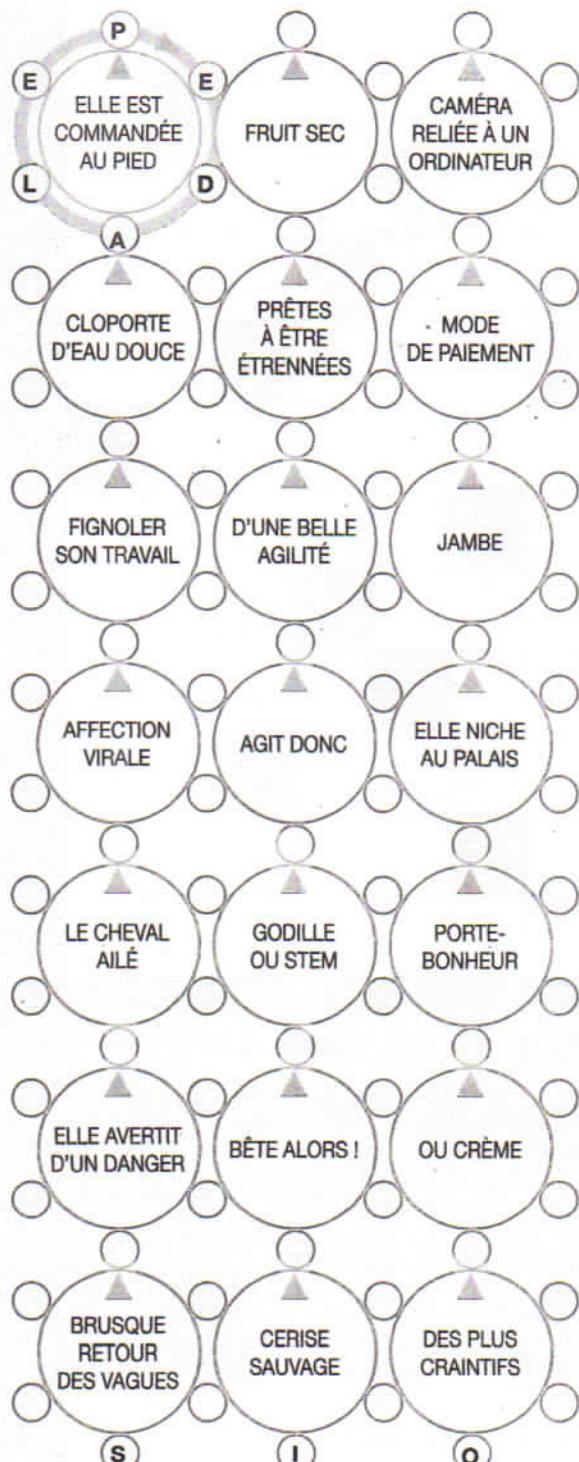


Solutions

Trouver les mots correspondant aux définitions et inscrirez chacun d'eux autour de la case de la définition qui lui revient.

La première lettre de chaque mot est indiqué par une flèche.

Chaque mot se lit dans le sens des aiguilles d'une montre.



JEUX

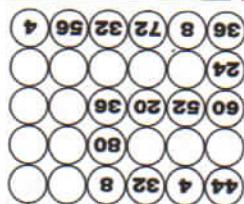
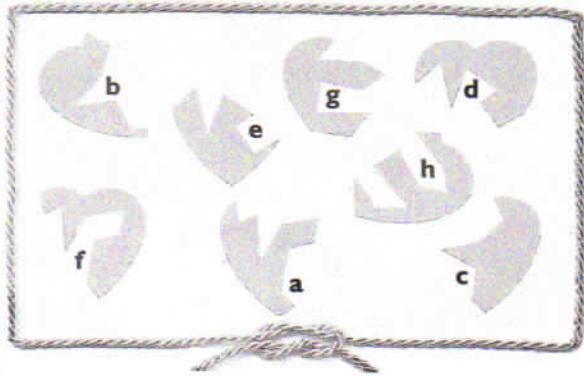
La grille des multiples

Traversez cette grille en empruntant toutes les cases où figure un multiple de 4.



Quatre fois deux

Imbriquez les formes deux par deux afin de reconstituer quatre formes identiques.



LA GRILLE DES MULTIPLES :

QUATRE FOIS DEUX :

TOURNIQUET
PÉDALE - AMANDE - WEBCAM - ASEILLE - NEUVES - CHÈQUE
LECHER - VÉLOCÉ - OUILLE - HERPS - EUVRE - LANGUE
PÉGASE - VIRAGE - GRIGRI - ALARME - ANIMAL - GRATIN
RESSAC - MERISE - TIMORE

SOLUTIONS

Durant ce trimestre



Cérémonie du 11

Novembre :

belle participation des enfants de l'école avec leurs parents.



Le 27 Novembre :

la Philharmonie de Maubeuge a fêté la Sainte Cécile en notre église.



Le 30 novembre :

150 personnes ont assisté au concert de jazz proposé par le Théâtre du Manège.